

## Cahier de doléances du Tiers État de Saint-Pierre-le-Petit (Seine-Maritime)

### Cahier

Les habitants de Saint-Pierre-le-Petit ont l'honneur de représenter qu'ils sont misérables, attendu que cette paroisse n'est composée que de 45 feux et n'est habitée que par des journaliers et toiliers, excepté M<sup>re</sup> J. Ouvry et M<sup>re</sup> Bazire ; que depuis quelques années, à cause du malheur des temps, soit faute d'ouvrage et d'occupation, soit à cause de la cherté des denrées, les habitants de ladite paroisse sont dans la plus grande détresse ; qu'ils sont d'autant plus à plaindre que leur curé, d'ailleurs porté d'inclination à leur rendre service, ne le peut, n'ayant pas lui-même de quoi vivre, parce qu'il partage, les grosses dîmes avec l'abbé de Fécamp et que la moitié de ce total de dîmes n'est affermé que 800 l. au sieur Cappon de Saint-Pierre-le-Viger, suivant son bail. En conséquence de cet exposé certain et véritable, nous prions et supplions, demandons et demanderons toujours qu'on ait égard à notre misère et triste situation.

De plus, nous supplions et demandons à qui il appartiendra d'en connaître, de déterminer et fixer pour toujours les moyens nécessaires pour que chaque paroisse soit chargée de pourvoir au soulagement de ses pauvres, afin qu'il n'y ait plus de coureurs de nuit et même de jour. Ainsi on remédiera et mettra fin à une infinité d'abus et de désordres.